

La licence *Langues Étrangères Appliquées* (L.E.A.) est préparée sur deux sites de l'Université de Franche-Comté, à Besançon (mentions *Développement international des entreprises* et *Tourisme et Environnement*) et à Montbéliard. C'est une filière **à finalité professionnelle** qui forme en trois ans de futurs cadres trilingues spécialisés en commerce international, en tourisme et environnement, ou en nouvelles technologies de communication. C'est une formation pluridisciplinaire, et l'étudiant doit être en mesure de mener de front des études dans toutes les disciplines étudiées – langues et matières d'application.

Après une première année à tronc commun, l'étudiant commence à se spécialiser dès la deuxième année, avant de déterminer définitivement son parcours par le choix des options offertes en troisième année. L'enseignement en L.E.A. est assuré par des universitaires et par des professionnels appartenant à divers secteurs d'activité.

L.E.A. n'est pas une filière «littéraire»; les enseignements portent pour environ deux tiers sur deux langues étrangères, et pour un tiers sur les matières d'application économique. **Les trois volets de la formation L.E.A. ont une importance égale.**

CONDITIONS D'ACCÈS

Formation «professionnalisante» non sélective à l'entrée, L.E.A. accueille des bacheliers de différentes filières : la répartition est environ de 1/3 Bac L, 1/3 Bac ES, 15% Bac S, 15% autres filières. Les titulaires de certains BTS et DUT peuvent demander une admission directe en deuxième année (voire, exceptionnellement, en troisième année de licence).

Les études en L.E.A. exigent **un bon niveau dans les deux langues offertes** (anglais, allemand, espagnol, italien, ou russe. Depuis 2004, l'étudiant s'inscrivant en 1^o année peut choisir **russe pour débutants** à la place d'une seconde langue à niveau avancé. Mais, attention ! L'étudiant qui choisit «russe débutants» doit avoir une bonne capacité de travail

et d'apprentissage : en effet, à partir du 4^e semestre, l'ex-« débutant » sera complètement intégré dans le système général.

Même si l'admission en L.E.A. n'exige aucune connaissance préalable en économie, tout étudiant s'inscrivant dans cette filière doit s'intéresser aux matières économiques et posséder un minimum de connaissances mathématiques. Une **bonne capacité de travail est essentielle**. La filière L.E.A. est ouverte aux étudiants en **Formation Continue** et aux demandes de **VAE**.

LE CURSUS COMPORTE PRINCIPALEMENT :

- **Deux langues étrangères au même niveau** : Anglais-Allemand / Anglais-Espagnol / Anglais-Italie / Anglais-Russe (ou toute autre combinaison de ces langues, sans garantie de compatibilité des emplois du temps). **L'étude des langues** porte sur la langue actuelle (traduction, rédaction de documents économiques et commerciaux), compréhension et expression orales et écrites. Des cours sont consacrés à l'étude des sociétés contemporaines, de l'histoire moderne et des économies des pays étudiés.
- **Des matières d'application** et les outils indispensables pour entrer dans la vie active : Expression (correspondance commerciale, rédaction) et communication, mathématiques financières, informatique, traitement de textes, droit (général, européen, commercial et des entreprises), économie, gestion, comptabilité, marketing, techniques de commerce international, tourisme (option) et analyse stratégique (option).

LES RELATIONS ENTRE LA SECTION L.E.A. ET LE MONDE DU TRAVAIL

Elles constituent un aspect important de la filière ; elles sont favorisées, à partir de la deuxième année par les cours et conférences données par des professionnels de l'industrie et du secteur tertiaire, et en troisième année par les stages.

UNE EXPÉRIENCE INTERNATIONALE OBLIGATOIRE !

Pour valider sa licence L.E.A. à Besançon, l'étudiant doit effectuer **un séjour obligatoire à l'étranger** dans le cadre de ses études. Ce séjour peut s'effectuer sous forme de troisième année entière à l'étranger (programme d'échanges avec les Universités partenaires) ou de stage professionnel en troisième année.

L'**aspect international** du cursus L.E.A. est très développé, notamment grâce à **un programme étendu de partenariats avec des universités étrangères permettant la reconnaissance des résultats obtenus dans l'Université partenaire à l'étranger**. La filière L.E.A. participe ainsi à divers programmes d'échanges internationaux qui offrent chaque année à plus d'une soixantaine d'étudiants (à partir de la troisième année en principe) la possibilité d'effectuer une année d'études, avec bourse, dans un établissement d'enseignement supérieur étranger (programmes **Socrates**¹ et **ISEP**²).

PRINCIPALES UNIVERSITÉS PARTENAIRES DE LA FILIÈRE L.E.A. DE BESANÇON :

Allemagne : Wuppertal, Giessen, Tübingen, Ludwigsburg, Düsseldorf

Autriche : Salzbourg

Belgique : Karel de Grote Hogeschool, Anvers

Chypre : Université de Chypre

Danemark : Université du Sud Danemark

Espagne : Valence, Vic, La Laguna (Tenerife), Ciudad Real, Almeria et *Caceres* (Extremadura).

Grande Bretagne : Édimbourg, Birmingham, Southampton, Swansea

Italie : Milan, École des traducteurs de Trieste

Irlande : Limerick

Pays-Bas : Université de Maastricht

Roumanie : Académie des Études Économiques de Bucarest

Russie : Université d'Etat d'économie et de finances de Saint-Pétersbourg

Des bourses de stage à l'étranger sont offertes par le Conseil Régional de Franche-Comté à des étudiants L.E.A. de niveau 3 ou plus, dans le cadre du programme régional **Dynastage**.

Le **Consulat de Russie (Strasbourg)** offre chaque année à des étudiants franc-comtois ayant de bons résultats la possibilité d'effectuer un stage linguistique d'un mois dans plusieurs universités russes.

1 Grâce au programme **Socrates**, l'étudiant peut effectuer un séjour dans une université partenaire à l'étranger, sans payer de droits d'inscription dans cette université, tout en bénéficiant d'une ou plusieurs bourses. La filière L.E.A. de Besançon a mis en place des accords avec une vingtaine de partenaires dans sept pays différents; plus de 70 places sont disponibles chaque année. Pendant son année à l'étranger, l'étudiant suit ses cours et passe ses examens dans l'université d'accueil; les résultats obtenus à l'étranger servent à valider son année à l'Université de Franche-Comté.

2 **L'ISEP** (International Student Exchange Program) permet à des étudiants de passer l'année de licence dans une université aux USA, au Mexique ou dans d'autres pays éloignés. Le réseau ISEP comporte des centaines d'universités dans différents pays; l'étudiant candidate sur l'université de son choix. S'il est accepté, il pourra passer une année dans cette université, sans payer de droits d'inscription – mais aussi (à la différence du programme Socrates) sans bourse de mobilité.

VUE D'ENSEMBLE DE LA LICENCE L.E.A.

La licence L.E.A. est structurée de manière à permettre une progression parallèle dans les trois secteurs disciplinaire de base.

I) «LANGUE A»

À choisir entre l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien et le russe (confirmés et débutants) - l'étude de la langue et des sociétés étrangères (économies, histoire, cultures et institutions des pays concernés).

II) «LANGUE B»

À choisir entre l'allemand, l'espagnol et l'italien (ou l'anglais) - l'étude de la langue et des sociétés étrangères (économies, histoire, cultures et institutions des pays concernés).

III) LES MATIÈRES D'APPLICATION

Économie, droit, comptabilité, gestion, informatique, techniques du commerce international, tourisme et environnement.

PREMIÈRE ANNÉE

SEMESTRE 1

Le programme du premier semestre comporte une introduction à l'étude des langues au niveau universitaire, et notamment une consolidation des connaissances en grammaire et en vocabulaire, ainsi qu'une initiation au domaine d'application de ces langues, par le biais d'une introduction aux bases des matières d'application qui seront au cœur des études en Langues Étrangères Appliquées – économie, droit, mathématiques financières et communication.

SEMESTRE 2

Le programme du second semestre poursuit la consolidation des bases générales dans les deux langues étrangères, en initiant les étudiants à la langue des affaires. Le développement des connaissances des langues et civilisations étrangères est renforcé par l'étude des médias des pays étrangers, et par la poursuite des études dans le domaine d'application.

DEUXIÈME ANNÉE

SEMESTRE 3

Au cours du troisième semestre, l'étudiant aborde les aspects spécifiques des langues étrangères appliquées au commerce international et à l'entreprise; introduction au vocabulaire et à la terminologie de spécialité, commerciale et économique. Le module transversal d'histoire économique permet de dégager les grands rapports entre les sociétés et leur état de développement. L'étude des matières d'application se poursuit par un approfondissement des études dans la spécialisation du parcours choisi.

SEMESTRE 4

Le programme du quatrième semestre prolonge celui du troisième. En langues, l'accent est mis sur la consolidation des techniques de traduction commerciale et économique, l'approfondissement grammatical, et l'expression orale. Cette consolidation va de pair avec le développement du vocabulaire et de la compréhension des concepts découlant de l'étude - en langue étrangère - des structures macro- et microéconomiques actuelles des pays étudiés.

Le module d'application – dont le contenu est déterminé par le programme de licence international en partenariat avec quatre autres universités européennes - développe l'analyse de l'entreprise française, tout en initiant l'étudiant aux bases et aux cadres du droit européen.

Les étudiants choisissent un module transversal portant soit 1) sur le développement de l'Union Européenne permet aux étudiants de comprendre l'évolution économique de la France et de ses voisins dans le cadre communautaire, soit 2) sur les nouvelles technologies de l'information.

TROISIÈME ANNÉE

Note préliminaire importante : année d'études à l'étranger, et accueil d'étudiants étrangers

De nombreux étudiants inscrits dans la troisième année d'études du parcours L.E.A. passeront cette année dans l'une des nombreuses universités étrangères partenaires. Cette année de la mention L.E.A. est très internationalisée, compte tenu du nombre d'étudiants étrangers accueillis dans le cadre des accords inter-universitaires de type Socrates/Erasmus.

SEMESTRE 5

Au début du cinquième semestre, l'étudiant choisit un des deux parcours proposés – **Développement international des entreprises** ou **Tourisme, développement durable et patrimoine**.

Le programme en langues développe les compétences acquises par les étudiants au cours des deux premières années du parcours et, pour les étudiants Socrates des universités partenaires, renforce les compétences de traduction, de compréhension et d'expression en français. L'étude de l'environnement économique international se poursuit par des analyses plus détaillées de secteurs économiques majeurs des pays étudiés.

SEMESTRE 6

Le programme d'études du 6^e semestre complète celui du 5^e, pour amener l'étudiant à la compétence requise pour la délivrance d'un diplôme de licence de langues. Il approfondit l'étude des sociétés étrangères par l'analyse d'aspects significatifs de l'économie des partenaires économiques de la France. En matières d'application, il développe les connaissances et compétences acquises au semestre 5, en fonction des parcours choisis.

PREMIÈRE ANNÉE – SEMESTRE 1

JGUA911 – Langues étrangères et grammaire – 2 UE - Langues A et B

Volume horaire : 12 CM et 3×12 TD dans chaque langue • Points ECTS : 6

L'étudiant choisit **2 UE A911 parmi** allemand (JGUA911G), anglais (JGUA911A), espagnol (JGUA911E), italien (JGUA911I), russe ou russe débutants (JGUA911R) ; pour chaque élément (sauf en russe pour débutants) l'enseignement comporte : 12 cours magistraux de **grammaire** : Le cours porte sur la révision et la consolidation des règles de syntaxe de base dans chaque langue ; 12 travaux dirigés dans chacune des trois matières suivantes : **grammaire pratique, acquisition lexicale, compréhension/ expression**. En **grammaire pratique**, l'étudiant consolide, à l'aide d'exercices de grammaire et de traduction, les notions vues en cours magistral. En **acquisition lexicale**, l'étudiant se familiarise avec le vocabulaire de base, ainsi qu'avec les règles et principes de formation de mots et des familles de mots. En **compréhension**, il aborde l'étude et l'analyse du document écrit ou oral en langue étrangère.

JGUA912 – Institutions et sociétés des pays étrangers – 1 UE, 2 éléments constitutifs, (JGEA912X) langues A et B

Volume horaire : 2×12 CM et 2×3 TD dans chaque langue • Points ECTS : 6 (3 par élément constitutif)

Dans chaque élément, les études portent sur l'**analyse des institutions contemporaines** des zones linguistiques étudiées. Grande-Bretagne et USA, Espagne et Amérique Latine, pays germanophones, Italie, Fédération de Russie. Sujets abordés : la constitution des pays étudiés, les institutions gouvernementales et politiques, les systèmes administratifs, la structure des sociétés, le système éducatif. Les travaux dirigés, dans chaque langue, sont consacrés à l'**étude de faits de civilisation**.

JGUA913 – Économie et découverte de l'entreprise

Volume horaire : 12 CM et 24+6 TD • Points ECTS : 6

L'enseignement initie l'étudiant, dès le premier semestre de son parcours, aux bases essentielles des matières d'application qui seront au cœur des études en Langues Étrangères Appliquées. 12 CM **Principes d'économie** : l'objectif du cours d'économie est de familiariser l'étudiant avec le vocabulaire de base en économie et la logique économique à travers l'histoire de la pensée économique. 24 TD **Introduction aux mathématiques financières** : l'objectif est de fournir à l'étudiant les outils élémentaires pour analyser et traiter une situation courante dans l'entreprise. 6 TD **Management de l'entreprise** : l'objectif est de donner à l'étudiant les moyens de comprendre le fonctionnement de l'entreprise et de se familiariser avec le vocabulaire associé à l'entreprise et à son environnement. Cet enseignement offre les premiers éléments d'une culture critique en gestion.

JGUA914 - Outils (Informatique et méthodologie, JGEA914Q + LV3 JGEA914C, JGEA914P ou Techniques d'expression en langue française, JGEA914F)

Volume horaire : 6 CM et 18+24 TD • Points ECTS : 6 (3 points par élément constitutif)

6 CM + 18+18 **TD Informatique** : C2i – première partie - *L'UFR SLHS organise la certification C2i (Certificat Informatique et Internet). La campagne d'inscription aux épreuves du C2i sera lancée début octobre. Soyez attentifs !* Initiation à la méthodologie et aux outils informatiques de base (logiciels de traitement de texte et de présentation de documents, tableurs).
18 TD **Langue vivante 3** : chinois ou portugais *ou* 18 TD **Français** : maîtrise de l'outil linguistique (grammaire appliquée au français et renforcement orthographique) et technique de contraction de textes (résumés).

PREMIÈRE ANNÉE - SEMESTRE 2

JGUA921 - Langues étrangères et grammaire - 2 U.E. - Langues A et B

Volume horaire : 12 CM et 3×12 TD par langue • Points ECTS : 6 pour chaque UE

L'enseignement comporte : 12h de cours magistral de **grammaire** : le cours porte sur la consolidation des règles de syntaxe de base dans chaque langue ; 12 TD dans chacune des trois matières suivantes : **grammaire pratique, version, expression orale**. L'étudiant s'initie à la traduction vers la langue étrangère, par le biais d'exercices faisant appel aux connaissances acquises dans le cours de grammaire. En version, il s'initie aux techniques générales de la traduction vers le français, et en expression orale il apprend à mieux s'exprimer en langue étrangère, en travaillant la phonétique, l'intonation et les styles du langage oral. En russe débutants, l'enseignement comporte 4 TD d'apprentissage accéléré du russe.

JGUA922 - Connaissance et utilisation des médias étrangers - 1 UE, 2 éléments constitutifs, langues A et B (JGEA922X)

Volume horaire : 24 CM et 6 TD par langue • Points ECTS : 6 (3 points par élément constitutif)

L'étudiant suit les éléments correspondant à ses deux langues. Dans chaque langue, 24 heures CM portent sur les médias (presse écrite, télévision, ressources en ligne) des pays concernés, avec étude de documents écrits, audio ou vidéo. Ces cours ont pour objet de présenter les médias étrangers accessibles à l'étudiant, et notamment ceux qui sont disponibles par Internet ou par satellite. Présentation générale des médias des zones concernées, distinction et différenciation des principaux médias; les médias comme source d'information. Médias et politique, médias et argent (les groupes de presse). Subjectivité et objectivité dans les articles de presse, dans les reportages. Médias généralistes, médias spécialisés. Internet; les outils de recherche en langue étrangère. Ces thèmes sont abordés dans la pratique en groupes de travail réduits, à raison de 6TD/ langue (« Lire la presse étrangère »).

JGUA923 – Introduction au droit et à l'économie d'entreprise

Volume horaire : 3x12 CM et 2X6 TD • Points ECTS : 6

12 CM **économie** : L'objet du cours est la Comptabilité Nationale. Sont traités les thèmes suivants : les opérations de l'activité économique (notion d'agent économique, unité institutionnelle et secteur institutionnel, opérations des agents économiques), le circuit économique et les principaux agrégats (PIB, PNB, revenu national...).

12 CM **droit civil** : le cours aborde des notions de base et vise à faire acquérir à l'étudiant une culture juridique, utile à tout citoyen, et à celui qui se destine au commerce et à la gestion en particulier. Quatre grands thèmes sont abordés :

- les cadres de la vie juridique (à savoir, la notion de droit, les différentes branches du droit, les sources du droit et le respect du droit via l'organisation judiciaire française : opter pour la juridiction compétente en cas de litige),
- les acteurs de la vie juridique (la personnalité juridique des personnes physiques et morales),
- les obligations : plus précisément les contrats (définition et classification), les conditions de validité et les effets des contrats, les grands principes de la responsabilité civile contractuelle et délictuelle.

12 CM **droit social** : thèmes abordés : les sources du droit social, la formation du contrat de travail, les conditions de travail (les obligations relatives à la durée du travail, à la rémunération du travail), la rupture du contrat, les pouvoirs de l'employeur et les libertés du salarié.

12 TD de droit : étude de cas pratiques en **droit civil** et **droit social**.

JGUA924 – Outils (Informatique et méthodologie, JGEA924Q + LV3, JGEA924C, JGEA924P ou Techniques d'expression en français, JGEA924F)

Volume horaire : 2x18 TD • Points ECTS : 6

18 TD **informatique**. C2i 2^{ème} partie + les principaux services et protocoles d'Internet, création et publication de pages Web, introduction aux nouveaux outils Web, utilisation du système CMS, etc..

18 TD **LV3 (chinois ou portugais)** ou 24 TD **expression en langue française** (technique de la synthèse de texte, technique de l'argumentation).

DEUXIÈME ANNÉE – SEMESTRE 3

JGUB911 – Langues étrangères et grammaire – 2 UE - Langues A et B

Volume horaire : 4x12 TD par langue • Points ECTS : 6 par langue

L'étudiant choisit **2 UE B911** parmi allemand (JGUB911G), anglais (JGUB911A), espagnol (JGUB911E), italien (JGUB911I), russe (JGUB911R)

Pendant les cours de **thème**, **thème grammatical** et **version**, l'étudiant s'initie à la traduction des textes économiques et commerciaux, ainsi que de documents de communication d'entreprise destinés à un public généraliste. Les exercices de traduction permettent une mise en situation de concepts et du vocabulaire acquis pendant d'autres cours, et le développement du vocabulaire dans les trois langues de l'étudiant, le français et ses deux langues étrangères. Le même vocabulaire est exploité pendant le quatrième TD, **expression**, où l'étudiant s'initie à la rédaction en langue étrangère de documents divers.

JGUB912 – Histoire économique des pays étrangers- 1 UE, 2 éléments constitutifs, langues A et B (JGEB912X)

Volume horaire : 2x12 CM par langue • Points ECTS : 6 (3 points par élément constitutif)

Dans chaque élément, les études portent sur l'**histoire économique** des zones géographiques et pays étudiés. Les cours explorent et illustrent la manière dont les systèmes, mentalités et infrastructures économiques des pays contemporains sont le fruit de décennies, voire de siècles de traditions économiques et d'activités commerciales, et dépendent également des richesses naturelles et humaines, des systèmes et des infrastructures que les pays ont pu valoriser et développer au cours de leur histoire. La connaissance de l'histoire économique permet de mieux comprendre les sociétés contemporaines et de mieux prévoir le potentiel que les pays étrangers représentent en tant que clients, fournisseurs, concurrents ou partenaires économiques de la France.

JGUB913 – Droit des sociétés et insertion professionnelle

Points ECTS : 6

Le cours **d'économie** (macroéconomie 12 CM) fait suite au cours de première année et aborde dans la continuité les thèmes de la consommation, de la croissance et de l'investissement.

Les cours de **projet professionnel** (6 CM) permettent à l'étudiant de connaître les champs d'activité qui lui sont ouverts de même que les outils à sa disposition pour son intégration professionnelle et préparent aux entretiens de recrutement.

En **droit commercial et des sociétés** (12 CM), 3 thématiques sont abordées :

- Le droit commercial qui régit l'exercice de la profession de commerçant et qui définit le régime juridique applicable aux actes de commerce (définition, conditions d'accès à la profession et obligations professionnelles qui en découlent).
 - Le droit des sociétés avec l'étude des sociétés commerciales (différentes formes juridiques possibles en précisant les intérêts et limites de chacune).
 - Le droit de la concurrence qui vise à garantir le respect du principe de la liberté du commerce et de l'industrie (réglementation des pratiques commerciales, les contrôles, les sanctions).
-

JGUB914 – Outils (Microéconomie, JGEB914M et LV3, JGEB914C, JGEB914P ou informatique, JGEB914Q)

Volume horaire : 24 CM + 24 TD • Points ECTS : 6 (3 points par élément constitutif)

Le cours de **microéconomie** (12 CM) est une approche des questions économiques concernant les décisions individuelles des agents économiques en particulier celles des entreprises dans leur choix et celles des consommateurs.

Économie et développement durable (6CM)

Le cours d'**informatique** (18 TD) est une introduction aux nouvelles technologies de l'information et à leur utilisation dans le domaine. Il sert de support à un projet d'application des connaissances acquises sur une partie de technologies du web.

Langue vivante 3 : **chinois ou portugais** (18 TD).

DEUXIÈME ANNÉE – SEMESTRE 4

JGUB921 – Langues étrangères et grammaire 2 UE – Langues A et B

Volume horaire : 4×12 TD par langue • Points ECTS : 6 par langue

Chaque élément comporte **thème suivi, version, thème grammatical**, et **communication en entreprise**.

En **traduction**, le travail porte sur des textes économiques, touristiques et commerciaux, de même que sur des documents de communication d'entreprise : informations, communiqués, annonces, extraits de bulletins, offres d'emploi, courriers. En **communication en entreprise**, l'étudiant apprend le vocabulaire, les styles et les conventions de la communication en entreprise à l'oral et à l'écrit, en langue étrangère, par le biais d'exercices pratiques de mise en situation : échanges par mail, fax, lettres, simulation de réunion et d'entretien, etc.).

JGUB922 – Structures et aspects des économies contemporaines - 1 UE, 2 éléments constitutifs, langues A et B (JGEB912X)

Volume horaire : 2×12 CM par langue • Points ECTS : 6 (3 points par élément constitutif)

Pour chaque élément, les études portent sur l'analyse de l'environnement économique contemporain des pays concernés. Ces cours permettent à la fois une présentation du milieu de l'entreprise dans les pays partenaires économiques de la France, mais aussi une familiarisation avec le vocabulaire de l'entreprise utilisé en contexte.

Organismes, organisation et institutions du monde économique. Formes et structures des entreprises. Hiérarchies et carrières, rapports sociaux. Patronat et syndicats, gestion des conflits. Codes ou droit du travail. Fiscalité directe et indirecte. Rôle des acteurs économiques.

JGUB923 – Construction européenne et gestion des ressources humaines

Volume horaire : 4×12 CM • Points ECTS : 6

Droit européen et gestion des ressources humaines (12 CM), les points abordés sont : les institutions européennes (parlement Européen, commission européenne, conseil de l'UE, Conseil européen et CJCE) et leur rôle notamment au niveau de l'adoption des textes de droit européen ; les différents textes européens (directive, règlement, traité) et leur application (la place du droit européen par rapport au droit national, la notion de subsidiarité...).

Gestion des ressources humaines : avoir compris le rôle stratégique de la fonction RH, connaître les différentes activités de la fonction RH (recruter, former, rémunérer, évaluer, informer, motiver, fidéliser, licencier, assurer de bonnes conditions de travail, accompagner le management...).

Histoire de la construction européenne (aspect juridiques 6 CM + aspects économiques 9 CM) : étude historique et économique ; les étapes de la construction européenne, les organisations européennes autres que l'UE, l'UE dans le monde, les échanges intra-européens et les mécanismes monétaires européens.

JGUB924 – Outils (Gestion, JGEB924B et LV3, JGEB924C, JGEB924P ou outils de communication dans l'entreprise, JGEB924Q)

Volume horaire : 18+18 TD • Points ECTS : 6 (3 points par élément constitutif)

Comptabilité (18 TD) : sont abordées les bases techniques fondamentales, à savoir les notions de débit et crédit, l'enregistrement des opérations courantes (liées au cycle d'exploitation, d'investissement et de financement), l'élaboration d'une balance, d'un bilan et d'un compte de résultat. Puis sont intégrées la TVA (calcul et déclaration) et les réductions commerciales et financières pour l'enregistrement des factures d'achats/ventes (opérations du cycle d'exploitation). Enfin, les opérations de fin d'exercice sont étudiées (notions de stocks, amortissement et dépréciation) sans la dimension technique. L'étudiant devra savoir lire et comprendre les documents de fin d'exercice, compétence indispensable à la compréhension de l'activité économique des entreprises, notamment pour l'analyse financière et la comptabilité de gestion (abordées en L3).

Outils de communication dans l'entreprise (18 TD) : Utilisation de programmes informatiques spécialisés (de comptabilité, de statistiques) : Introduction aux plateformes de travail collaboratif, introduction à la veille technologique, outils informatiques pour l'entreprise : logiciels de dépouillement d'enquêtes, logiciels de traitement de données statistiques, logiciels de gestion commerciale, logiciel de comptabilité (Facturation, paye)

Langue vivante 3 : **chinois ou portugais** (18 TD).

TROISIÈME ANNÉE – SEMESTRE 5

JGUC911 – Langue de spécialité - 2 UE – Langues A et B

Volume horaire : 4×12 TD par langue • Points ECTS : 6 par langue

L'étudiant choisit **2 UE C911 parmi** allemand (JGUC911G), anglais (JGUC911A), espagnol (JGUC911E), italien (JGUC911I), russe (JGUC911R). Pour chaque langue, l'enseignement comporte **thème spécialisé, version, rédaction, interprétation (traduction orale)**. En **traduction**, le travail porte sur des textes économiques et commerciaux plus techniques et plus complexes qu'au niveau 2, et particulièrement sur des documents primaires destinés à un public informé (extraits de rapports, articles de la presse spécialisée, présentation de services, analyse d'activités, sites web d'entreprises, modes d'emploi, etc). Les TD de **rédaction** et de **traduction orale** développent les compétences actives de l'étudiant en matière de création de documents originaux en langue étrangère ou permettent une approche des techniques de traduction à l'oral en situation professionnelle.

JGUC912 – Institutions et économies internationales – 1 UE, 2 éléments constitutifs, langues A et B (JGEC912X)

Volume horaire : 2×12 CM par langue • Points ECTS : 6 (3 points par élément constitutif)

2X12 CM **anglais** : les relations entre la Grande-Bretagne et l'Irlande. Les USA, la puissance économique américaine et le rôle du dollar.

2X12 CM **espagnol** : l'Espagne dans le monde, tourisme et devises. Les pays d'Amérique Latine et leurs alliances : Mercosur, ALENA.

2X12 CM **allemand** : les pays germanophones dans le cadre européen, le modèle allemand. L'économie allemande et la réunification, l'Allemagne et ses voisins de l'est. La Suisse, pays voisin ; ses institutions financières et ses relations avec les pays de l'Union.

2X12 CM **italien** : l'Italie et l'Europe, le modèle italien. Les grands secteurs de l'économie italienne.

2X12 CM **russe** : la Russie et les pays de l'ex-URSS. Forces et faiblesses de l'économie russe. La transition vers l'économie de marché.

JGUC913 – Management d'entreprise et analyse financière - Parcours «Développement international des entreprises»

Volume horaire : 24 + 2×18 CM + 6 TD • Points ECTS : 6

Analyse financière (24 CM) : analyser l'origine du résultat (bénéfices ou pertes) en fonction du cycle d'activités de l'entreprise (exploitation, financier, exceptionnel) ainsi que le risque de faillite de l'entreprise, et le cas échéant, les sources de financement envisageables.

Économie d'entreprise (18 CM) : le cours aborde des thèmes actuels (en étudiant comment les entreprises développent des avantages concurrentiels et créent de la valeur), tels que l'innovation, la qualité, la flexibilité, la responsabilité sociale des entreprises, et l'externalisation. La spécificité de la gestion des PME par rapport aux grandes entreprises sera également développée.

Marketing (18 CM + 6 TD mutualisés avec parcours TDDP) : comprendre le marketing, analyser le marché, être en relation avec le client (comprendre le comportement des consommateurs, satisfaire et fidéliser le client), créer des marques fortes et élaborer l'offre de marché.

JGUC914 – Tourisme et environnement - Parcours «Tourisme, développement durable et patrimoine»

Volume horaire : 20 + 2×18 CM + 6 TD • Points ECTS : 6

Tourisme (24 CM) : Histoire du tourisme; tourisme et emploi; le tourisme comme facteur de développement économique; les produits touristiques ; les acteurs de l'industrie du tourisme; tourisme et nouvelles technologies (e-tourisme).

Économie environnementale (10+8 CM) : Cette partie du module fournit des connaissances pointues dans le domaine du tourisme durable, responsable, solidaire, équitable en rapport au pays du Sud afin de permettre aux étudiants d'acquérir une compréhension des enjeux se posant spécifiquement dans ces pays et des stratégies à y mettre en place dans le respect des populations locales.

Une autre partie du module est consacrée au **développement durable dans la communication d'entreprise** (18 CM), dans les pays occidentaux.

Marketing (18CM+6TD mutualisés avec parcours DIE) : Introduction aux concepts et aux principes du marketing, Techniques de marketing et études de marché.

JGUC915 – Préparation à l'insertion professionnelle et LV3 ou Traitement informatique et statistiques

Volume horaire : 12 CM + 18 TD • Points ECTS : 6 (3 points par élément constitutif)

Un cours d'insertion professionnelle (12 CM) est dispensé par un consultant en recrutement. Points abordés : comment rédiger un CV et une lettre de motivation ; comment gérer les types de candidature possibles (spontanée / réponse à des annonces) ; quelles sont les sources d'informations utiles à la recherche d'un emploi ; quels sont les types de contrats possibles ; enfin déroulement et conseils pratiques pour les entretiens de recrutement.

Ateliers insertion professionnelle (12 TD) : développement des compétences de communication orale et mise en valeur des aptitudes professionnelles, techniques de présentation de projets et de réalisations, ateliers de prise de parole.

18 TD **LV3 (chinois ou portugais)**

Traitement informatique et statistique (24 TD) : Ce cours est une introduction à la gestion informatisée de données de l'entreprise : gestion des informations, système de fichiers, classification, organisation, types de fichiers, exploitation des fichiers informatiques par des programmes de statistique, introduction aux bases de données, traitements statistiques de base sur les bases de données.

TROISIÈME ANNÉE – SEMESTRE 6

JGUC921 – Langue de spécialité – 2 UE – Langues A et B

Volume horaire : 4×12 TD par langue • Points ECTS : 6 par langue

L'étudiant choisit **2 UE C921 parmi** allemand (JGUC921G), anglais (JGUC921A), espagnol (JGUC921E), italien (JGUC921I), russe (JGUC921R)

Thème spécialisé (12 TD), **version** (12 TD), **expression** (12 TD), **interprétation (traduction orale)** (12 TD).

En traduction, le travail porte sur des textes économiques et commerciaux plus techniques et plus complexes qu'au niveau 2, et particulièrement sur des documents primaires destinés à un public informé: extraits de rapports, articles de la presse spécialisée, présentation de services, analyse d'activités, sites web d'entreprises, modes d'emploi, etc. Les TD d'expression renforcent les compétences de l'étudiant en expression orale, par le biais de présentations, de discussions d'affaires, ou de jeux de rôle alors que les TD d'interprétation poursuivent l'initiation entreprise au 1er semestre.

JGUC922 – Connaissance des marchés internationaux - 1 UE, 3 éléments constitutifs, langues A et B, marketing (JGEC922X)

Volume horaire : 2×12 + 24 CM • Points ECTS : 6 (1,5 points par langue + 3 points marketing)

Géographie économique (12 CM par langue) : sociétés et consommation dans les pays des secteurs étudiés. L'étudiant choisit 2 CM correspondant aux pays étudiés (A – anglais, E – espagnol, G – allemand, I – italien, R – russe). Ces CM explorent et identifient les spécificités géographiques, démographiques, et socio-économiques qui déterminent la vitalité économique, les niveaux de vie et les habitudes des consommateurs (de biens et de services) dans les principaux pays européens concernés.

Marketing international (JGEC922M - 24 CM). Points abordés : l'esprit marketing international, l'environnement international, l'internationalisation de l'entreprise, le diagnostic export, la sélection des marchés, le plan de marchéage à l'international.

JGUC923 – Stratégies et techniques de commerce international (Option Parcours «Développement international des entreprises»)

Volume horaire : 24 + 2×18 CM + 6 TD • Points ECTS : 6

Économie d'entreprise (24 CM) : sont étudiés la stratégie d'internationalisation, la coopération (alliances et partenariats), les fusions acquisitions, ainsi que le financement de l'entreprise.

Commerce international (18 CM) : Thèmes abordés : la démarche de prospection, l'assurance prospection, les modes d'accès au marché, les incoterms, la gestion du risque de non paiement, la gestion du risque de change, les opérations de vente et d'achat internationales.

Comptabilité de gestion (18 CM + 6 TD communs aux deux parcours) : calcul des coûts complets (distinction charges directes et indirectes), distinction charges variables et charges fixes, calcul de seuils de rentabilité, élaboration des budgets d'exploitation, fixation des prix et rentabilité commerciale.

JGUC924 – Valorisation et gestion du patrimoine touristique local et régional (Option Parcours «Tourisme, développement durable et patrimoine»)

Volume horaire : 42+18 CM + 6 TD • Points ECTS : 6

Tourisme (42 CM) : Concepts et pratiques de valorisation du patrimoine local et régional (Introduction à l'histoire de l'art et de l'architecture bisontine et franc-comtoise, tourisme et collectivités territoriales, le patrimoine (historique, artistique, culturel, naturel, industriel, etc.) et modalités de sa mise en tourisme ; UNESCO et patrimoine mondial ; tourisme et relations presse, tourisme et handicaps.

Comptabilité de gestion (18 CM + 6 TD communs aux deux parcours) : calcul des coûts complets (distinction charges directes et indirectes), distinction charges variables et charges fixes, calcul de seuils de rentabilité, élaboration des budgets d'exploitation, fixation des prix et rentabilité commerciale.

JGUC925 – Projet Professionnel et Stage

Points ECTS : 6

L'atelier de projet professionnel prépare l'étudiant au stage, qui doit lui permettre à la fois de mettre en application des compétences et connaissances acquises pendant ses 6 semestres du parcours licence, et d'avoir une première expérience du monde du travail dans un contexte en relation avec ses études. Dans cette perspective, le choix de stage est un élément clé dans la définition du projet professionnel individuel.

Le stage de 8 semaines minimum est obligatoire et doit, sauf dérogation, se dérouler à l'étranger si l'étudiant n'a pas déjà eu d'expérience validée à l'étranger au cours de ses études, pendant au moins 1 semestre (par exemple, échange de type Erasmus ou toute autre expérience équivalente). Il peut se dérouler en France dans le cas contraire. Tout projet de stage doit être impérativement validé par la/le responsable des stages en 3^e année LEA.

L'ÉVALUATION EN LEA – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

QUELQUES RÈGLES FONDAMENTALES

- Le contrôle des connaissances en L.E.A. se déroule en conformité avec les modalités de contrôle des aptitudes et connaissances de l'U.F.R. S.L.H.S..
- L'étudiant a – sauf de très rares cas dûment justifiés – **l'obligation de participer à l'ensemble des cours**.
- L'étudiant suit – sauf mention contraire et exceptionnelle, dûment avalidée par M. Savaric – les dispositions du contrôle continu. Les étudiants empêchés (étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire et/ ou associative, étudiants chargés de famille, etc. (voir règlement de l'U.F.R. S.L.H.S.)) *doivent se faire connaître dès le début de l'année universitaire ou du semestre en contactant M. Savaric*, pour bénéficier du statut de *dispensé de contrôle continu* ».
- Tous les étudiants ont **l'obligation** de réaliser l'ensemble des exercices prédéfinis par l'équipe pédagogique au début de chaque semestre.
- **En cas d'absence non justifiée à un contrôle** – tout ou partie d'une U.E. (dans le cadre du contrôle continu comme de la dispense de contrôle continu), l'étudiant est déclaré ABI, soit « absence injustifiée ».
- **En cas d'absence justifiée**, l'étudiant doit fournir, dans les 48 h suivant le contrôle auquel il ne s'est pas présenté, un justificatif à la scolarité des langues vivantes. La note 0/20 lui sera alors attribuée pour ce contrôle, sans que cela n'empêche le calcul de la moyenne de l'UE.

DEUXIÈME SESSION

En cas d'échec aux épreuves de la 1^e session, les étudiants peuvent subir les épreuves de la **2^e session (dite de rattrapage)**. Toutes les UE de premier semestre comme de deuxième semestre sont contrôlées, à la 2^e session, au moyen d'épreuves écrites, orales et/ou pratiques dans le respect du calendrier indiqué par l'UFR.

IMPORTANT !

1. l'étudiant ne peut repasser **que les UE non validées de semestres non validés**. Si un semestre est validé, les UE non validées à l'intérieur de ce semestre le sont par compensation.

2. Sauf dans le cas d'U.E. constituées de 2 ou 3 éléments constitutifs (MGUA912, MGUA922, MGUB912, MGUB922, MGUC912, MGUC922), les étudiants passent à la 2^e session l'ensemble des épreuves prévues dans les U.E. où ils sont ajournés. Dans le cas d'U.E. composées d'éléments constitutifs, ils ne repassent que l'épreuve (ou les épreuves) prévue(s) pour l'élément constitutif auquel ils ont échoué (*ex : MGUA912 : si l'étudiant a obtenu 12/20 en civilisation pour les pays anglophones et 6/20 en civilisation pour les pays hispanophones et qu'il n'a pas validé le semestre par compensation l'étudiant repasse l'épreuve (ou les épreuves) de civilisation des pays hispanophones*).

Les enseignants reçoivent les étudiants au bureau LEA (ou, le cas échéant, dans un autre bureau à l'U.F.R.), **lors des permanences affichées sur la porte du bureau L.E.A.**, voire sur rendez-vous. Ils peuvent aussi être contactés par le **courrier électronique**, moyen de communication privilégié au sein du département. Les adresses mail des enseignants permanents sont indiquées dans l'annuaire de l'université : www.univ-fcomte.fr; bouton « Annuaires ». Les enseignants disposent aussi d'un casier, près de l'accueil (bâtiment A), où vous pouvez déposer demandes écrites et devoirs (en fonction des indications de l'enseignant concerné).

UTILISATION DE LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE ET DE L'ENT (NOTAMMENT MOODLE)

Très important : chaque étudiant doit activer au plus vite après la rentrée **son adresse électronique de l'Université (...@edu.univ-fcomte.fr)** et consulter régulièrement cette messagerie. L'adresse « ...@edu.univ-fcomte.fr » est non seulement une adresse permettant l'échange de messages entre étudiants et équipes pédagogiques; elle donne également accès aux services de l'Université comme l'E.N.T. (Espace Numérique de Travail). Sur l'**E.N.T.** (Moodle), l'équipe pédagogique en L.E.A. met à disposition des étudiants certains cours, des informations (sur les stages, les examens, etc.). Ces données sont renouvelées et actualisées tout au long de l'année universitaire. Suivre : <http://slhs.univ-fcomte.fr/>; puis ENT – enseignements – rubrique « LEA Informations (LEA INFO) »

À QUI VOUS ADRESSER ET COMMENT ?

Pour être certain d'obtenir la réponse à votre question ou la solution à un problème, il est indispensable de vous adresser toujours *à la personne qui est effectivement en mesure de répondre* à vos questions ou à vos demandes :

- **Au professeur concerné**, pour des questions sur les cours, les devoirs, les examens.
- **Au responsable de l'U.E. (liste affichée au début de chaque semestre au bureau LEA)**, pour des questions concernant des problèmes d'horaire ou de groupes, ou si vous n'arrivez pas à joindre un enseignant, notamment un vacataire qui n'est pas attaché à la faculté.
- **Au responsable par langue/ domaine (voir liste ci-après)** pour des questions concernant l'organisation générale de l'enseignement en question.
- **Au responsable de la filière** pour tout ce qui, sur le plan pédagogique, concerne les études L.E.A. en général, l'entrée en L.E.A. avec équivalence, etc. À noter que M. Savaric n'est pas en charge des questions administratives qui relèvent de la scolarité langues vivantes.
- **À la Scolarité Langues Vivantes** (03 81 66 53 40 ou 03 81 66 53 41) pour tout ce qui concerne votre **inscription** administrative, vos **listings** de résultats, vos **équivalences** (une fois accordées), vos **dispenses** de contrôle continu, vos bourses, etc. Entrée sous la verrière, du lundi au vendredi, 9h-11h.

• Au bureau L.E.A. (bâtiment B, 1^{er} étage), durant la période de cours **uniquement et exclusivement** aux heures de permanences des enseignants (affichées sur la porte du bureau), pour tout ce qui concerne votre inscription pédagogique – et non administrative - en section L.E.A. (l'inscription pédagogique via le contrat pédagogique est obligatoire), le retrait de polycopiés ou de copies, des renseignements d'ordre général.

Attention : Le bureau L.E.A. est fermé en période de vacances, les horaires d'ouverture sont modifiés durant les examens.

• Au **responsable** concerné pour toute question relative aux programmes internationaux, aux stages, au Master, etc.

RESPONSABLES DES DIFFÉRENTS DOMAINES :

Allemand

Laurence Jehle-Blanc (laurence.jehle-blanc@univ-fcomte.fr)

Anglais

Margaret Gillespie (margaret.gillespie@univ-fcomte.fr)

Espagnol

Aurélié Deny (aurelie.deny@univ-fcomte.fr)

Italien

Michel Pretalli (michel.pretalli@univ-fcomte.fr)

Russe

Jasmine Jacq (jasmine.jacq@univ-fcomte.fr)

Informatique

Ahmed Hammad (ahmed.hammad@univ-fcomte.fr)

Matières d'application

Florence Vuillemin (florence.vuillemin@univ-fcomte.fr)

AUTRES DOMAINES DE RESPONSABILITÉS :

Direction de la section

Michel Savaric (michel.savaric@univ-fcomte.fr)

Responsabilité pédagogique de la licence

Michel Savaric (michel.savaric@univ-fcomte.fr)

Responsabilité pédagogique du master 1

Sabine Lauret (sabine.lauret@univ-fcomte.fr)

Responsabilité pédagogique du master 2

Richard Stephenson (richard.stephenson@univ-fcomte.fr)

Stages

Laurence Jehle-Blanc (laurence.jehle-blanc@univ-fcomte.fr)

Coordination séjours à l'étranger en L.E.A.

Frédéric Spagnoli (frederic.spagnoli@univ-fcomte.fr)

APRÈS LA LICENCE L.E.A.

Titulaire d'une licence, le diplômé L.E.A. peut postuler à des emplois intermédiaires dans le secteur du commerce international (assistant export, responsable clientèle internationale, responsable de zone) ou du tourisme (responsable d'office de tourisme etc.). Il peut aussi poursuivre sa formation en s'inscrivant en MASTER (par exemple en LADE à Besançon) ou dans une formation spécialisée menant à un diplôme de niveau BAC+4 ou de niveau BAC+5. Un certain nombre d'étudiants s'inscrivent à des concours « passerelles » pour intégrer des écoles de commerce.

Certains étudiants se réorientent vers le professorat, et notamment vers le concours d'entrée à l'IUFM pour devenir professeur des écoles.

Compte tenu de l'absence de contenu littéraire dans la formation L.E.A., il est difficile (mais pas impossible) de se réorienter vers des études menant aux concours de professorat de langues de l'enseignement secondaire (CAPES, agrégation).

CONNAISSEZ-VOUS CAMÉLÉA, L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN L.E.A.?

Caméléa est l'association des étudiants et anciens du département L.E.A.. Elle organise des soirées, des rencontres avec les étudiants étrangers, des sorties et d'autres événements. Elle participe au financement de projets tels que les voyages (en 2009/10 par exemple, un voyage en Allemagne sur le thème des énergies renouvelables a été en partie financé par des actions de l'association des étudiants de L.E.A.).

Elle édite également à la rentrée un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants à la fac.

Son activité dépend de l'implication des étudiants ; elle est **votre** association et son dynamisme de même que son rayonnement dépendent de vous !

Toutes les bonnes volontés et les bonnes idées sont les bienvenues !

Ne tardez pas à vous joindre à l'équipe de Caméléa !

